



COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarantième session

Rome (Italie), 7-11 octobre 2013

PROCESSUS DE MISE À JOUR DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Questions portées à l'attention du Comité

Le Comité a réaffirmé que le principal avantage du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition était qu'il posait un cadre général visant à améliorer la convergence et la coordination des politiques et à synchroniser les actions menées par un large éventail de parties prenantes, au moyen d'indications pratiques et de grandes recommandations sur les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Le Comité:

- a) a approuvé le processus de mise à jour du Cadre stratégique mondial, tel qu'il figure dans le document CFS 2013/40/5 Rev.1.
- b) a approuvé la deuxième version du Cadre stratégique mondial (2013), qui comprend des recommandations générales sur la protection sociale à l'appui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur la sécurité alimentaire et le changement climatique, recommandations approuvées par le CSA à sa trente-neuvième session, en 2012, et a encouragé toutes les parties prenantes à promouvoir et utiliser ce document, tout en reconnaissant son caractère facultatif.
- c) est convenu que les données statistiques présentées dans la section 1 du Cadre stratégique mondial devaient être actualisées tous les ans pour correspondre à celles figurant dans les rapports sur *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*.



I. INTRODUCTION

1. Lorsqu'il a approuvé le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, à sa trente-neuvième session, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est aussi convenu d'actualiser régulièrement le document. La mise à jour du Cadre stratégique mondial est conforme à l'intention initiale qui était d'en faire un document évolutif, qui fasse un tout, et qui tienne compte des changements de priorités et autres faits nouveaux dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

II. CONDITIONS À REMPLIR POUR LA MISE À JOUR

2. Il convient de prendre en considération la structure du Cadre stratégique mondial car la mise à jour dépendra de la nature des informations contenues dans chaque chapitre. On rappellera que les chapitres du Cadre stratégique mondial sont les suivants: i) Introduction et contexte; ii) Les causes profondes de la faim, les enseignements tirés et les défis à venir; iii) Bases et cadres généraux; iv) Recommandations relatives aux politiques, aux programmes et à d'autres questions (principalement les décisions prises par le CSA); v) S'unir et s'organiser pour combattre la faim; et vi) Questions susceptibles d'exiger une plus grande attention.

3. Le processus de mise à jour du Cadre stratégique mondial doit être simple et permettre d'éviter une longue renégociation du texte, tout en offrant la possibilité de l'adapter régulièrement à l'évolution des priorités et à la situation générale. On pourrait envisager des modalités de mise à jour simples et directes dans le cas des parties qui ont fait l'objet d'un accord au sein du CSA, par exemple les nouvelles recommandations générales approuvées par le Comité lors de sa réunion annuelle. La mise à jour des autres sections du texte (cadres généraux, défis à venir, s'unir et s'organiser pour combattre la faim, etc.) pourrait nécessiter des consultations plus approfondies.

III. PROCESSUS DE MISE À JOUR PROPOSÉ

4. Pour faire face aux différentes demandes de modification du texte, la mise à jour pourrait être divisée en deux processus distincts, comme suit:

- a) Mise à jour annuelle régulière du Cadre stratégique mondial: il s'agirait d'intégrer les décisions stratégiques prises par le CSA à sa réunion plénière annuelle et, le cas échéant, des modifications mineures et non essentielles (il pourrait notamment s'agir de suppressions ou de modifications qui permettent de rendre compte des travaux déjà réalisés par le CSA). Lors de la prochaine mise à jour du Cadre stratégique mondial, le Bureau décidera, en consultation avec le Groupe consultatif, de l'endroit où faire figurer les recommandations issues des Tables rondes organisées pendant les sessions plénières du CSA.
- b) Mise à jour périodique du Cadre stratégique mondial: il s'agirait d'une révision de l'ensemble du texte du Cadre stratégique mondial, lequel pourrait être allongé, afin d'y introduire les dernières évolutions dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en particulier des cadres et recommandations mis au point par d'autres instances. Cette mise à jour nécessitera probablement des consultations plus approfondies car elle portera sur des parties du texte qui n'auront été ni examinées ni convenues au préalable. La première mise à jour périodique est proposée pour approbation en 2016, sous réserve des ressources disponibles. Toutes les parties prenantes concernées par le CSA sont encouragées à apporter leur contribution à ce processus.

IV. DISPOSITIONS À PRENDRE POUR LA MISE À JOUR DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL

5. Du point de vue pratique, il est proposé que la mise à jour régulière soit confiée au Bureau du CSA, qui y travaillerait en étroite collaboration avec le secrétariat du Comité et en concertation avec le Groupe consultatif. En ce qui concerne la mise à jour périodique, le Bureau du CSA pourrait proposer des modalités de révision et rétablir le Groupe de travail à composition non-limitée sur le Cadre stratégique mondial, qui superviserait le processus en tenant compte du programme de travail et des priorités du CSA, des conclusions du groupe de travail à composition non limitée sur le suivi, et des ressources disponibles. Toutes les versions actualisées du Cadre stratégique mondial seront présentées au CSA réuni en séance plénière, pour approbation.